

Le Bulletin Quotidien, 17 octobre 2013

La commission des Lois du Sénat formule vingt propositions pour une réforme pragmatique de la justice de première instance

Les sénateurs Yves DETRAIGNE (UDI-MC, Maine) et Virginie KLES (PS, Ille-et-Vilaine) ont présenté hier leur rapport d'information, fait au nom de la commission des Lois, présidée par M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret et ancien ministre, sur la justice de première instance.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de celui sur la carte judiciaire, dont M. DETRAIGNE était déjà l'un des rapporteurs (cf. "BQ" du 13 juillet 2012). Là aussi, les sénateurs ont souligné l'importance de ne pas "éprouver à nouveau les justiciables, les personnels judiciaires et les territoires", plaçant donc pour "une réforme pragmatique de la justice de première instance" qui respecte notamment le maillage territorial. Tout en tenant compte de ces contraintes, M. DETRAIGNE et Mme KLES ont souhaité rendre la justice plus accessible et plus lisible aux justiciables et simplifier l'organisation judiciaire de première instance. Ils ont pour cela formulé vingt propositions que nous reproduisons ci-dessous.

S'engager sur la voie de la réforme, en donnant, à court terme, la priorité à l'accessibilité de la justice

1. Prioritairement à la création éventuelle du tribunal de première instance, mettre enfin en place le système de guichets universels de greffe (GUG) déjà préconisé à plusieurs reprises, afin de permettre au justiciable d'introduire et de suivre son affaire, en tout point du ressort, au tribunal le plus proche de son domicile.

2. Organiser, dans le cadre du guichet universel de greffe, une mutualisation des effectifs de greffe du tribunal d'instance, du conseil des prud'hommes et du TGI, dans le ressort de ce dernier.